

Image not found or type unknown



Recherche avocat pour défendre des locataires

Par **pnerg69**, le **16/03/2012 à 19:55**

Bonjour,

Président d'une association de locataire, je suis en quête d'un avocat expert en contentieux avec le bailleur suite à des difficultés à obtenir un nettoyage correcte des parties commune de la résidence.

Merci par avance pour votre réponse.

PNERG 69

Par **freemandu79**, le **18/10/2013 à 08:53**

bonjour

j ai un probleme avec mon proprietaire il ne veux pas faire de travaux pour isole la maison et veux que je parte des lieu j ai un bail de deux ans en plus il me fais mes quittance et je suis declare handicpaer et j ai une maison qui a de la moissire dans la chambre de mon fils comment faire j en peux plus aider moi svp

Par **Lag0**, le **18/10/2013 à 09:13**

Bonjour,

Un bail de 2 ans, cela n'existe pas (du moins si le logement est la résidence principale du locataire).

La durée du bail est d'un an en meublé et de 3 ans (minimum) en vide.
Ceci dit, le bailleur n'a aucune obligation (du moins pas encore) d'accéder à votre désir de travaux d'isolation.